

INTITULE DE FORMATION	DIPLOME D'ETAT DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT – MENTION TENNIS MONITEUR DE TENNIS
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir un projet d'action • Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action • Conduire une démarche de perfectionnement sportif dans une discipline • Encadrer le tennis en sécurité
FICHE METIERS	RNCP: 37480 https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37480/ <u>Métiers visés</u> : Enseignant professionnel de tennis, Spécialiste auprès de personnes handicapées, Spécialiste auprès des écoles, Entraîneur des joueurs d'équipes du club et des jeunes compétiteurs de niveau départemental, Responsable coordonnateur d'une activité, d'un territoire, d'une équipe pédagogique.
PUBLIC PREREQUIS	<ul style="list-style-type: none"> • Être âgé de 18 ans. • Avoir le Premiers Secours Civiques niveau 1. • Être ou avoir été classé 15/2 au minimum. • Avoir le diplôme du CQP-ET ou CQP-AMT ou une expérience de 90H d'enseignement de tennis. • Présenter un certificat médical de non-contre-indication de la pratique et de l'enseignement du tennis daté de moins de trois mois. • Joindre une copie de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense pour les candidats de moins de 25 ans.
ENCADREMENT	Service Formation de la Ligue de Normandie avec la collaboration de celui de la Ligue de Bretagne Formateurs titulaires du diplôme du BEES 2 ^{ème} degré Tennis ou DESJEPS mention Tennis Prestataires extérieurs sur des domaines d'expertises (Biomécanique, préparation mentale, management, finances, ...)
LIEU	Centre de Formation de la Ligue de Normandie de Tennis Boulevard Charles V – 14600 HONFLEUR
MOYENS PEDAGOGIQUES TECHNIQUES	Deux salles de réunion équipées multimédias (TV, vidéoprojecteur, connexion internet...) Six courts couverts et dix courts extérieurs de tennis, Une salle médicale, une salle de musculation, Bureaux administratifs de la Ligue, secrétariat, photocopieurs.
SUIVI DU PROGRAMME	Feuilles d'émargement par ½ journée de formation signées par les stagiaires et les formateurs. <i>Les horaires sont de 9H à 12H30 et de 13H30 à 17H et sous réserve de modification pour s'adapter occasionnellement aux contraintes des publics présents pour l'encadrement des séances pédagogiques.</i>
APPRECIATION DES RESULTATS	L'autorité responsable de la certification : ministère des Sports représenté par la DRAJES NORMANDIE <u>Epreuve certificative N°1</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ UC1 : Concevoir un projet d'action ○ UC2 : Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action <u>Epreuve certificative N°2</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ UC3 : Conduire une démarche de perfectionnement sportif dans une discipline <u>Epreuve certificative N°3</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ UC4 : Encadrer le tennis en sécurité
PERIODE	22 mois de formation.
DUREE	805 Heures (115 jours) de formation. 500 Heures minimum en entreprise pendant la période de formation.
TARIF	11.146€ net de TVA (TVA non applicable , art 2938 du CGI)
CONTACT	02.31.14.48.90 ou formation.normandie@fft.fr
FINANCEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ AFDAS - OPCO de la branche Sport (Contrat d'apprentissage, CPF, Développement des compétences...) ▪ Pôle Emploi, CFP Transition

	<ul style="list-style-type: none"> Financement personnel
INSCRIPTION	<p>Inscription en ligne via le site de la Ligue de Normandie de tennis et sur la plateforme Digiforma</p> <p>DEJEPS Mention Tennis - Catalogue LIGUE DE NORMANDIE DE TENNIS</p> <p>Dès votre inscription en ligne à la formation, nous vous transmettons par mail (copie à votre employeur) les documents nécessaires à nous remettre pour finaliser votre candidature.</p>
TESTS D'ENTREE & POSITIONNEMENT	<p>Les tests d'entrée se dérouleront le 19 juin 2026.</p> <p>Avant le démarrage de l'action de formation, nous enverrons une convocation & un questionnaire préalable pour bien identifier vos attentes.</p>
HANDICAP	<p>Si vous êtes en situation de handicap : contactez-nous</p> <p>Référente régional formation : Jessica REBUT jessica.rebut@fft.fr</p>

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

○ UC 1- Concevoir un projet d'action

- OI 11 EC d'analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel
- OI 12 EC de formaliser les éléments d'un projet d'action
- OI 13 EC de définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action

○ UC 2- Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action

- OI 21 EC d'animer une équipe de travail
- OI 22 EC de promouvoir les actions programmées
- OI 23 EC de gérer la logistique des programmes d'action
- OI 24 EC d'animer la démarche qualité

○ UC 3 EC de conduire une démarche de perfectionnement sportif dans une discipline

- OI 31 EC de conduire une démarche d'enseignement
- OI 32 EC de conduire une démarche d'entraînement
- OI 33 EC de conduire des actions de formation

○ UC 4-ENCADRER LE TENNIS EN SÉCURITÉ

- OI 41 EC de réaliser en sécurité les démonstrations techniques
- OI 42 EC de réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants
- OI 43 EC d'assurer la sécurité des pratiquants et des tiers

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000017984208>

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés théoriques, retours d'expériences, interrogations individuelles et collaboratives, démonstrations.
- Expérimentation, mise en situation réelle de pratique : conduite de séances pédagogiques en présence de publics jeunes et adultes.
- Production de support (rapport de stage).
- Observation et analyse vidéo.